



Les marchés de l'énergie sont globaux et interconnectés. La Suisse doit **tenir compte du contexte international** pour élaborer sa propre politique. Nous avons en particulier besoin d'ouvrir complètement notre marché de l'électricité, pour 2 raisons :

- 1) l'ouverture est une réalité chez nos voisins. Toutes nos entreprises doivent pouvoir bénéficier de conditions semblables à leurs concurrentes.
- 2) C'est une condition pour conclure un accord sur l'électricité avec l'UE, qui permet d'assurer l'accès au marché pour nos producteurs et améliore notre sécurité d'approvisionnement.



Plus généralement, des **marchés énergétiques** qui fonctionnent bien (c.à.d avec le moins de distorsions possibles) permettent aux producteurs et aux consommateurs de prendre des décisions judicieuses.

Qui peut prédire ce qui se passera d'ici 40 ans dans le domaine énergétique ? Par conséquent, une **planification** détaillée ne fait pas sens sur cette durée. Il est en revanche judicieux de fixer périodiquement des objectifs clairs et réalistes et des étapes maîtrisables, avec une évaluation tous les cinq ans.

Une **légitimation populaire** de l'ensemble du projet s'avère nécessaire compte tenu de son ambition.

L'**innovation** joue un rôle central pour améliorer l'approvisionnement énergétique, en particulier dans les domaines du stockage et des réseaux intelligents. Des investissements accrus dans la recherche et le développement seront beaucoup plus profitables que des subventions tous azimuts.

Il y a encore un grand potentiel d'amélioration de l'**efficacité énergétique**, en particulier dans le bâtiment. Pour concrétiser ce potentiel, inciter sera bien plus efficace que punir les citoyens et les entreprises ou distribuer de l'argent sans discernement. L'Agence de l'énergie pour l'économie a expérimenté avec succès un modèle basé sur des engagements volontaires, qu'il est envisageable d'étendre à d'autres domaines.

L'exemple de l'Allemagne montre la voie à ne pas suivre dans la **promotion des énergies renouvelables**. Des subventions mal conçues mettent en jeu l'existence de centrales électriques conventionnelles, y compris hydrauliques, pourtant indispensables au fonctionnement du système. D'autres modèles sont possibles, basés sur des mécanismes de marché. Ainsi, les producteurs qui injectent du courant lorsqu'il y a de la demande doivent être mieux rémunérés que les autres.

Le système électrique forme un tout, dont les éléments sont la production, le transport et le stockage. Pour évoluer, il sera notamment nécessaire de renouveler et de renforcer le **réseau de transport**. Dans ce but, une simplification des procédures et une juste répartition des coûts s'impose.

La Suisse est une économie ouverte, soumise à une intense concurrence internationale. Elle n'a pas l'envergure nécessaire pour adopter sans dommages une **politique fiscale** écologique ou des **taxes d'incitations** démesurées. En revanche, il est souhaitable d'examiner et de corriger si nécessaire les impôts et subventions existants qui auraient des effets écologiques négatifs